

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° S19-0005152

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11875 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : DARIR Khadija (Venue) Date de naissance : 1944

Adresse : Ville de la commune, Moustahsine TIBARI)

Tél. : 06.78.91.70.70 Total des frais engagés : 944,90 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Abdeslam SEBTI**  
Cardiologue  
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Juvencel)  
Bd 11 Janvier Casablanca

Date de consultation : 11/2/2022

Nom et prénom du malade : DARIR Khadija Age : 1944

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hyp

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 14/01/2022

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/12/2022	Consultation		200	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE ALAD</b> DR. Smaïnna ALAD 283, Bd. Sidi Abdellah Hay Salam - CIL Tel: 0522.94.65.30 - CASABLANCA Al: 0522.94.65.30 - CASABLANCA	18/2/2020	 DR. 33 Rue du 11 Novembre 1954 CASABLANCA

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>	<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>		<b>H</b> 25533412   21433552 00000000   00000000 D ————— 00000000   00000000 35533411   11433553 <b>B</b>	<b>Coefficient des travaux</b>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# عيادة تشخيص و استكشاف أمراض القلب والتراث

## Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI  
 Cardiologue  
 Diplôme de la Faculté de Médecine  
 de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام السبتي  
 اختصاصي في أمراض القلب  
 خريج كلية الطب بتوولوز - فرنسا

Casablanca, le

17.2.2023

Demande de devis

162,60 x 3



141.

Nettoyer

8

35,70 x 3



11

25,00 Dr. France

11

644,90



PHARMACIE MILAD

Dr. Samira MILAD

283, Bd. Sidi Abderrahmane

Hay Salam - C1 L

Tél: 0522.94.65.30-CASABLANCA

✓ 3M6

Dr. Abdesselam SEBTI  
 Cardiologue  
 33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel)  
 Bd 11 Janvier - Casablanca  
 Tél: 0522 44 75 81 / 05 22 31 57 70

E-mail : drsebti@hotmail.com

33. زنقة اليمن - شارع 11 يناير - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 44 75 81 / 05 22 31 57 70  
 33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70



6 118001 040117  
**DIGOXINE 0,25 mg** (Digoxine),  
30 comprimés  
TTU S.A. PPV: 25 DH 00

BOTTU S.A.

KARDEGIC 160MG  
 SACHETS B30  
 P.P.V : 35DH70  
  
 6 1189001 081189

\* VIGNETTE

**NEBILET® 5mg**  
28 comprimés O  
PPV 162DH60



6 118001 040117  
**DIGOXINE 0,25 mg** (Digoxine)  
30 comprimés

BOTTU S.A. PPV: 25 DH 00

**KARDEGIC 160MG**  
**SACHETS B30**  
**P.P.V : 35DH70**  
  
**6 118001 081189**

\* VIGNETTE  
**NEBILLET® 5mg**  
28 comprimés C  
PPV 162DH60

KARDEGIC 160MG  
 SACHETS B30  
 P.P.V : 35DH70  
 6 118001 081189

\* VIGNETTE  
**NEBILET® 5mg**  
28 comprimés O  
PPV 162DH60



عيادة تشخيص واقتذاف امراض القلب والشرايين  
Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI  
Cardiologue

## ELECTROCARDIOGRAMME

NOM : DANTIR  
PRENOM : ISHADIA  
LE : 18/6/2020

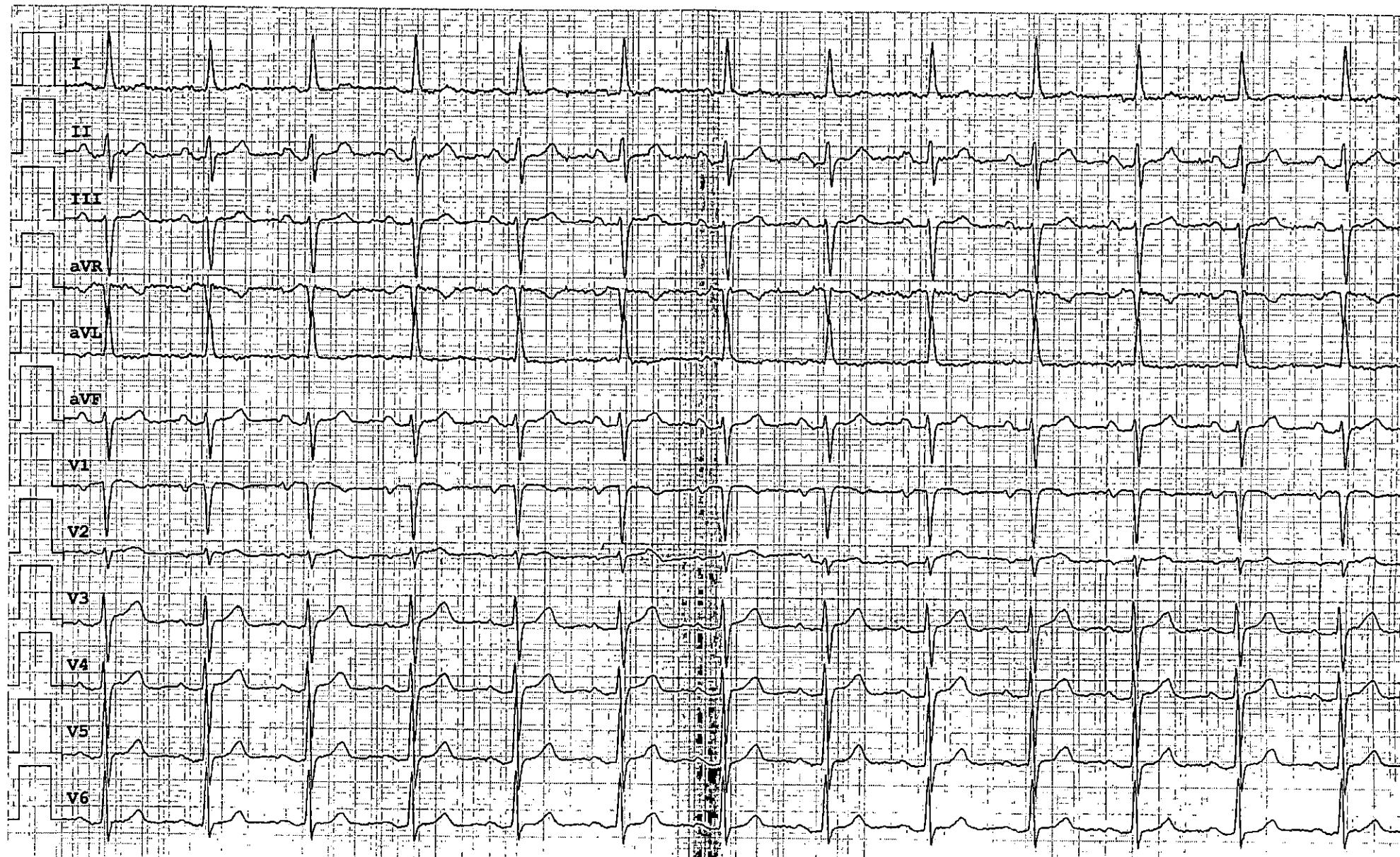
E-mail : drsebti@hotmail.com  
33, زنقة اليمن - شارع 11 يناير - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 75 81 / 05 22 31 57 70  
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70

18/02/2020 09:51:53

ID :

Nom : DAMIR KHADIJA

FC : 78 BPM Né le :  
PR/RR : 0,186/0,769 s Âge :  
QRS : 0,092 s Sexe :  
QT\QTc : 0,354/0,403 s Dep :



25 mm/s, 10 mm/mV